



Notre guide d' achat.

L'essentiel pour un ACHAT

L'achat d'un véhicule d'occasion ne devrait jamais être le fruit du hasard. Ce guide transforme l'inspection technique en une liste de vérification simple et accessible à tous. Il a été conçu pour vous protéger des mauvaises surprises et vous épargner des frais imprévus.

L'état général

Apprenez à déceler les indices d'un accident passé ou d'un manque d'entretien.

La partie mécanique

Identifiez les points de vigilance critiques à surveiller avant tout achat.

L'essai routier

Découvrez comment interpréter chaque sonorité et chaque réaction du véhicule.

Les documents de bord

Vérifiez l'historique de la voiture pour vous prémunir contre d'éventuelles fraudes.

Notre objectif est simple : vous apporter l'assurance nécessaire pour poser les bonnes questions et déterminer si ce véhicule constitue un investissement sûr ou s'il est préférable de poursuivre vos recherches.



NO LEFT TURN

L'état GÉNÉRAL

Chapitre 1.



Les vérifications faciles à faire vous-même pour éviter les mauvaises surprises et rouler en toute sécurité avec votre nouvelle voiture.

1.1. Carrosserie et optiques



L'alignement des éléments de la carrosserie

Examinez avec soin l'alignement des éléments de carrosserie. Des écarts irréguliers entre les panneaux, notamment entre le capot et les ailes, doivent vous alerter.

Si l'espacement diffère entre le côté gauche et le côté droit d'une même pièce, cela indique généralement que le véhicule a subi un choc important et que sa structure n'a pas été parfaitement redressée.

Les optiques de phares

Examinez l'état des optiques de phares. Des blocs jaunis, opaques ou ternis altèrent la qualité du faisceau lumineux et peuvent entraîner un refus au contrôle technique.

S'il s'agit d'un léger ternissement sur la surface, un polissage suffit à leur redonner leur éclat.

En revanche, si le polycarbonate est profondément dégradé, le remplacement complet de l'optique sera indispensable.



Impact dans le pare-brise

Inspectez le pare-brise pour détecter d'éventuels impacts ou fissures. Tout éclat situé dans le champ de vision du conducteur entraîne un refus lors du contrôle technique et nécessite une réparation immédiate.

Un impact non traité fragilise la structure du vitrage. Sous l'effet d'un choc ou d'un écart de température, il peut se transformer en fissure, imposant alors un remplacement complet.

1.2. Sécurité intérieure



Test des ceintures de sécurité

Testez chaque ceinture de sécurité : le mécanisme doit être fluide et le verrouillage parfaitement fonctionnel.

Inspectez l'état des sangles, le moindre accroch ou signe d'usure est un signal d'alerte pour votre sécurité et un motif de contre-visite assuré au contrôle technique.



Vérification des voyants du tableau de bord

Assurez-vous que tous les voyants du tableau de bord sont éteints lorsque le moteur est démarré. Tout voyant allumé signale une anomalie.

Par exemple, un voyant ABS peut entraîner un dysfonctionnement du freinage. De même, un témoin airbag allumé indique une défaillance du système d'airbag en cas de collision.

1.3 Les pneus

La lecture d'un pneu

Sur le côté du pneu, vous trouverez une suite de chiffres du type **225/45 R17 94**.

Voici ce que cela signifie :

225 : Largeur du pneu en millimètres.

45 : Hauteur du flanc

R17 : Diamètre de la jante en pouces.

94 : Indices de charge et de vitesse.



La pression (en bar)

La valeur correcte se trouve :

Sur une **étiquette dans la portière conducteur.**

À l'intérieur de la **trappe à carburant.**

Dans le **manuel d'utilisation.**



L'usure du pneu

La limite légale de profondeur est de **1,6 mm**.

Le témoin d'usure : Cherchez les petites bosses au fond des rainures.

Si la gomme arrive au niveau de ces bosses, le pneu est considéré comme usé.

L'usure asymétrique :

Usé au centre

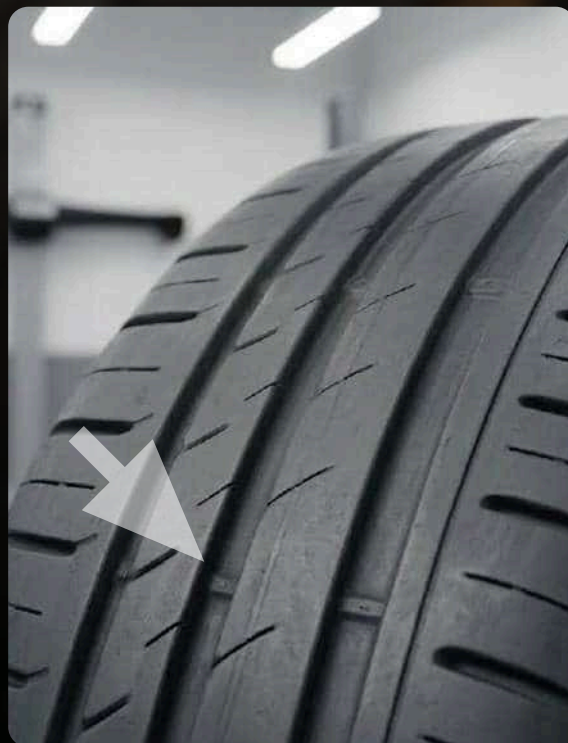
Pneu trop gonflé.

Usé sur les deux bords

Pneu sous-gonflé.

Usé seulement à l'intérieur ou l'extérieur

Problème de parallélisme (géométrie) ou rotule HS.



1.3 Les pneus

A faire attention



Craquelures

Des craquelures sur le pneu indiquent que la gomme est devenue trop vieille et rigide.

Ne prenez pas ce risque : un pneu sec peut éclater n'importe quand, surtout lors de longs trajets.

L'hernie

Si vous remarquez une hernie (une "bosse" ou "boule") sur le côté du pneu, celui-ci est définitivement hors d'usage.

Cela signifie que l'armature métallique intérieure est rompue. C'est une urgence absolue. Le pneu a perdu toute résistance et peut exploser.



Coupures

Inspectez soigneusement les pneus à la recherche d'entailles. Si vous apercevez la carcasse métallique à l'intérieur, le pneu est gravement endommagé.

Dans cet état, le véhicule présente un risque majeur et ne doit plus rouler avant le remplacement immédiat du pneu.



1.4 Les freins à disques

Les plaquettes de freins

Pour contrôler les plaquettes, examinez la garniture à travers l'étrier de frein. Celle-ci ne doit jamais être totalement consommée pour éviter d'endommager le disque.

Notez que l'on atteint le seuil d'alerte à 3 mm d'épaisseur, tandis qu'à 2 mm, l'état est jugé critique et nécessite un remplacement immédiat.



Les disques de freins

L'usure des disques

À froid, passez prudemment le doigt sur le bord extérieur du disque : la présence d'une arête prononcée révèle un disque creusé et une usure avancée.

De même, une teinte bleuâtre ou des micro-fissures signalent une surchauffe importante. Dans ces deux cas, le remplacement du système de freinage est indispensable pour votre sécurité.

Des disques voilés ?

Indécelable à l'arrêt, le voilage des disques se manifeste par des vibrations dans la pédale ou le volant lors du freinage. Ce défaut, souvent lié à une surchauffe, compromet votre sécurité et impose le remplacement du système de freinage.

Informations utiles

Le remplacement des composants de freinage s'effectue impérativement par paire pour garantir l'équilibre du véhicule. Si l'état des disques le permet, il est possible de ne remplacer que les plaquettes.

En revanche, l'installation de disques neufs exige systématiquement le montage de plaquettes neuves pour assurer un rodage optimal et une sécurité maximale.

1.5 Les freins tambours

Les tambours de freins



Contrairement aux disques de frein, le tambour se présente sous la forme d'une "cloche" fermée, ce qui rend son usure impossible à diagnostiquer d'un simple coup d'œil.

Le test sonore

Véhicule sécurisé sur chandelles, faites tourner la roue arrière manuellement : un léger frottement régulier est normal, signe que les mâchoires effleurent le tambour. En revanche, un bruit métallique intense ou un claquement sec indique une rupture ou une anomalie du mécanisme interne..

La chauffe

Après un trajet, approchez prudemment la main du tambour sans le toucher. Une chaleur excessive, alors que le freinage n'a pas été sollicité de manière intensive, peut révéler un mécanisme interne grippé qui maintient les mâchoires en contact permanent.

La fuite (Crucial)

Inspectez l'arrière du tambour, au niveau de la jonction de la durite de frein. Toute trace grasse ou humide signale une fuite du cylindre de roue. Il s'agit d'une défaillance critique : le liquide de frein s'infiltre sur les garnitures, rendant le freinage arrière inopérant et compromettant gravement votre sécurité.



La partie **MÉCANIQUE**

Chapitre 2.

2.1 Le niveau d'huile

Le niveau d'huile doit se situer impérativement entre le MIN et le MAX.

Un niveau insuffisant, révèle généralement une fuite au niveau des joints moteurs ou une consommation. À l'inverse, un surplus d'huile génère une surpression néfaste pour la mécanique.

Inspectez le bouchon de remplissage : la présence d'une pâte brunâtre signale soit de la condensation due à un joint de défecueux, soit, plus grave, une rupture du joint de culasse entraînant un mélange entre l'eau et l'huile.



2.2 Le refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement doit impérativement se situer entre les repères minimum et maximum.

Un niveau bas signale souvent une fuite du circuit ou une consommation anormale, exposant le moteur à une surchauffe immédiate.

Si le liquide présente un aspect sombre ou une texture pâteuse, cela confirme une rupture du joint de culasse : l'huile se mélange alors à l'eau, compromettant la survie du moteur.



Vérifier le niveau régulièrement

2.3 Liquide de freins

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères minimum et maximum.

Un niveau proche du seuil bas indique généralement une usure avancée des plaquettes. Si le liquide présente une teinte très foncée, il est saturé d'impuretés et d'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.

Enfin, assurez-vous que la pédale reste ferme sous le pied : une sensation de "mollesse" révèle la présence d'air dans le circuit, dangereux pour la sécurité.



Intervalle : Tous les 2 ans ou 30.000kms

2.4 La distribution

La distribution assure la synchronisation vitale des organes internes du moteur.

Puisque l'intervalle de remplacement varie selon chaque constructeur, renseignez-vous sur les préconisations du modèle et exigez la facture pour justifier l'entretien.

Notez que si certains moteurs sont équipés d'une chaîne, celle-ci peut néanmoins nécessiter le remplacement des galets tendeurs, impliquant le changement du kit complet pour éviter toute casse moteur.



Intervalle : Voir fiche constructeur

2.5 a) Les bougies

Sur les moteurs essence, les bougies d'allumage génèrent l'étincelle nécessaire à la combustion.

Leur remplacement s'effectue généralement lors du grand entretien, selon les préconisations constructeur.

Un démarrage laborieux ou une hausse anormale de la consommation sont les signes précurseurs d'une usure avancée.



Intervalle : Tous les 30.000 kms

2.5 b) Les bougies

Sur les moteurs diesel, les bougies de préchauffage montent la chambre de combustion en température pour faciliter le démarrage à froid.

Un démarrage laborieux, particulièrement par temps basse température, signale souvent leur défaillance.

Il est recommandé de les faire contrôler environ tous les 40 000 km pour garantir la fiabilité du cycle de combustion.



Intervalle : Tous les 80.000 à 120.000kms

Liste non-exhaustive de certains témoins

Les voyants du tableau de bord sont classés par couleur selon leur niveau de gravité.

Voyants **Rouges**

Signalent un danger immédiat. Ils nécessitent un arrêt total et instantané du véhicule pour éviter une casse moteur ou un accident grave.



Pression huile moteur



Airbag défectueux



Température liquide de refroidissement



Batteries



Témoins du système de freins



Freins à mains

Voyants **Orange**

Indiquent une anomalie ou un entretien à prévoir prochainement.



Contrôle moteur



Pression des pneus



Système A.B.S



Préchauffage
(moteur diesel)

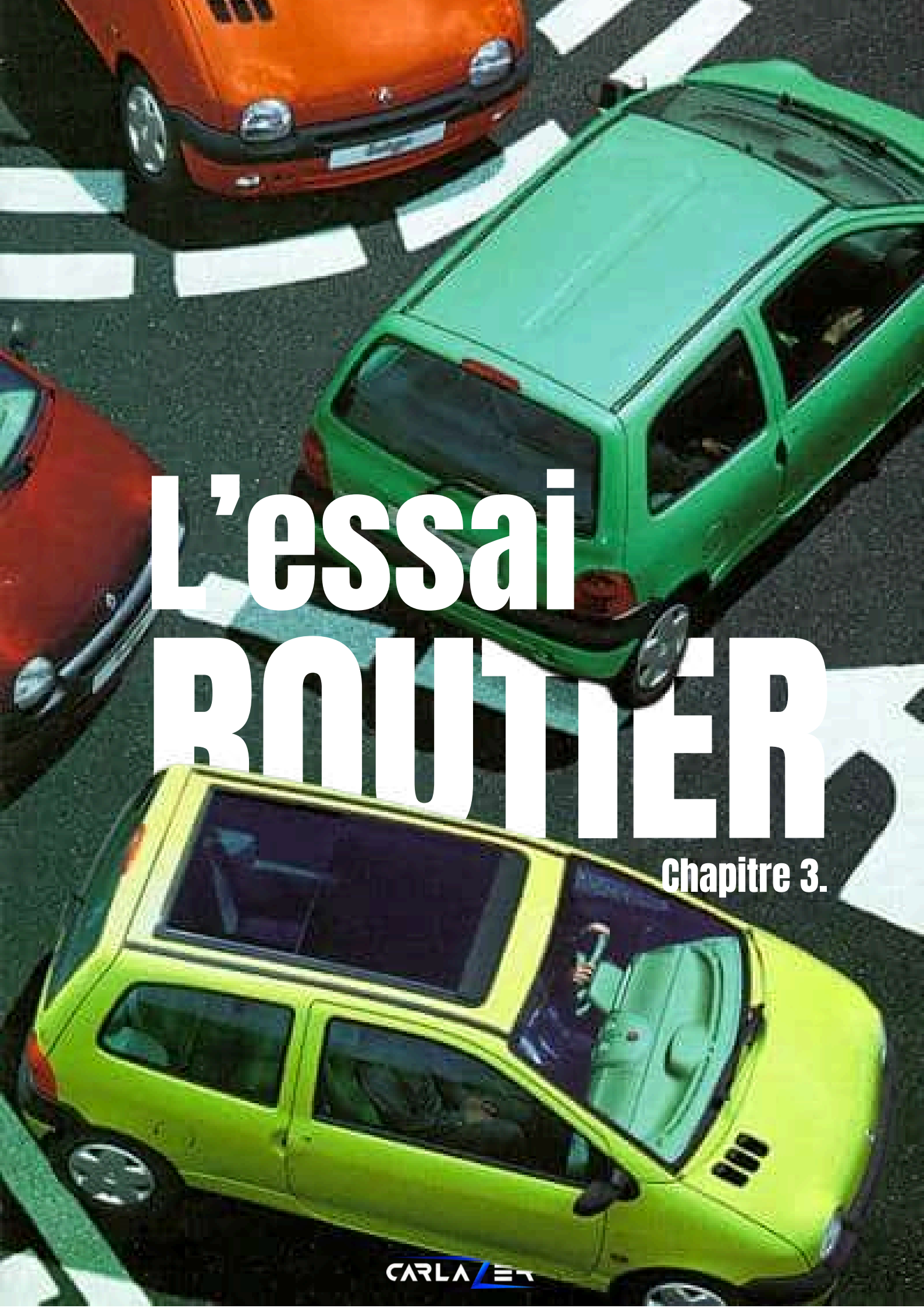


Système anti-patinage ESP



Filtre à particules

Si vous allez voir une voiture d'occasion et que le vendeur vous dit "Oh, ce petit voyant ? C'est rien, c'est juste un capteur sensible", fuyez. En mécanique, "c'est rien" se transforme souvent en "c'est cher" une fois le contrat signé.

An aerial photograph of a traffic intersection. Three cars are visible: an orange car at the top, a green car in the middle, and a yellow car at the bottom. The cars are stopped at a crosswalk. The text 'L'essai ROUTIER' is overlaid in large white letters across the center of the image.

L'essai ROUTIER

Chapitre 3.

Démarrage

L'astuce : Avant que le vendeur ne démarre, posez la main sur le capot ou vérifiez l'aiguille de température au tableau de bord. Un moteur déjà chaud peut masquer un démarrage laborieux, des bougies de préchauffage fatiguées ou un bruit suspect de poussoirs hydrauliques. Le moteur doit se lancer sans hésitation dès le premier tour de clé.

L'analyse des fumées au démarrage et à l'accélération est révélatrice de la santé interne du moteur

Bleue

Signale une consommation d'huile excessive

Blanche

Si elle persiste moteur chaud, elle indique une rupture du joint de culasse. À froid, une légère fumée blanche est souvent une simple condensation.

Noire

Symptôme d'une mauvaise combustion, souvent liée à une injection déréglée ou une vanne EGR encrassée.

Le turbo

Si le véhicule est turbocompressé, un sifflement aigu ou une perte de puissance soudaine ("trou" à l'accélération) signalent une défaillance imminente du turbo.

Freinage

Effectuez un freinage d'urgence sur une zone dégagée pour tester l'équilibre du véhicule.

La pédale doit rester ferme et la trajectoire parfaitement droite.

Toute déviation ou vibration dans le volant révèle une anomalie grave, comme des disques voilés ou un étrier grippé.

L'embrayage

Pour tester l'usure de l'embrayage, roulez à 40-50 km/h en quatrième ou cinquième vitesse, puis accélérez franchement.

Si le compte-tours grimpe rapidement sans que la vitesse n'augmente proportionnellement, l'embrayage patine.

Un point de patinage situé tout en haut de la course de la pédale est également un signe d'usure avancée nécessitant un remplacement.

Comportement du véhicule

direction et Tenue de Route

Une direction saine doit être fluide, sans effort ni bruits suspects. Voici les points à vérifier lors de l'essai.

Précision

Les roues doivent réagir immédiatement au moindre mouvement du volant. Un jeu excessif avant que le véhicule ne tourne indique une usure de la crémaillère ou des rotules.

Stabilité (Tirage)

Sur route plane, lâchez brièvement le volant : la voiture doit filer droit. Si elle tire d'un côté, le parallélisme est à revoir ou un pneu est sous-gonflé.

Cardans

Braquez à fond à basse vitesse. Des claquements secs (« cloc-cloc ») révèlent des cardans en fin de vie.

Assistance

Un grognement ou des points durs lors des manœuvres signalent une pompe de direction assistée défaillante ou un manque de liquide.

Suspensions

Des cognements sur route dégradée trahissent souvent des silentblochs ou des coupelles d'amortisseurs fatigués.

La puissance

Linéarité

Accélérez franchement en 3ème ou 4ème ; la montée en puissance doit être parfaitement fluide, sans à-coups ni hésitations.

Mode dégradé

Moteur chaud, poussez les rapports. Si le témoin "moteur" s'allume ou si la puissance chute brutalement, le système antipollution (FAP/EGR) est probablement colmaté.

L'électronique

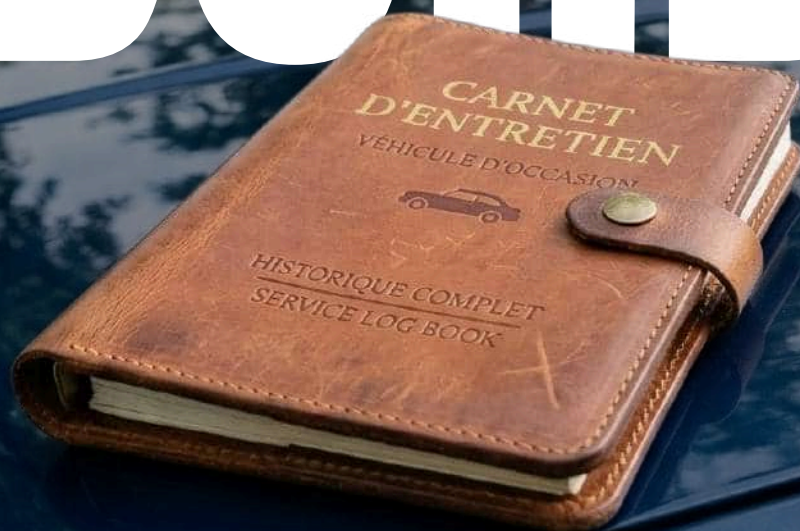
Ne négligez aucun accessoire, car les réparations électriques sont souvent onéreuses :

Climatisation : Elle doit produire un froid intense en moins de 30 secondes. Si ce n'est pas le cas, méfiez-vous de l'argument « juste une recharge » ; cela cache souvent une fuite coûteuse du condenseur.

Électronique : Testez chaque commande (vitres, toit ouvrant, écran, capteurs de recul). Tout doit fonctionner parfaitement pour éviter des frais de réparation électrique imprévus.

Chapitre 4.

Documents de BORD



Car-Pass

Car-Pass

Chassisnummer: **5CLC3D49JH752823**

Mark/Model: **LAND ROVER DISCOVERY**

Brandstof: **Diesel**

Euronorm: **4**

CO₂-uitstoot NEDC: **123 g/km**

CO₂-uitstoot WLTP: **149 g/km**

Kruising na ongeval uit te voeren: **J4**

Eikel exporteur na 01-05-2017 worden in rekening genomen

Eerste ingebruikname:

Eerste inschrijving in België:

Scan de QR code voor extra info:



Km	Datum	Km	Datum	Km	Datum
▶ 175.298	01/01/2019	29.650	12/05/2011		
173.129	30/12/2018	22.786	07/12/2010		

En Belgique, le Car-Pass est une obligation légale lors de la vente.

Ce document certifie le kilométrage réel
et prévient la fraude au compteur.

Si le vendeur ne vous le fournit pas, vous avez le droit de refuser ou d'annuler la vente de plein droit.

4.2 L'immatriculation

DEMANDE D'IMMATRICULATION D'UN VEHICULE

X1 Immatriculation Nom/Prénoms : _____ Type/V. : _____ Nationalité : _____	A Plaque disponible Oui ☐ Non ☒	X2 Véhicule SNE (sans) Véhicule NEUT : _____ Véhicule USAGE : _____	X3 Véhicule SNE (avec) Plaque normale (24x31 cm) : _____ Format rectangulaire (24x31 cm) : _____ Format rectangulaire (21x14 cm) : _____ Format rectangulaire (10x12 cm) : _____	F3 Coforteur 1. Siens 2. Siens (personnel) 3. L'Etat/Externe 4. Externe 5. Autre 6. Sans valeur (ONG) 7. Sans valeur (Bénéficiaire) 8. Sans valeur (Externe) 9. Externe 10. Externe (L'Etat) 11. Sans valeur (L'Etat) 12. Externe (L'Etat) 13. Externe (L'Etat) 14. Externe (L'Etat) 15. Externe (L'Etat) 16. Sans valeur (L'Etat)
--	--	--	---	---

01-01 NISSAN NISSAN SKYLINE 1 ECR33056286 01 141 + M1 + VU 01-02 01 141 + M1 + VU 01-03 01 141 + M1 + VU 07/04/1995 + 0 01 2490 01 184.0 01 01 01 141 + M1 + VU 01 01 01 07/06/2003	 
---	--

LA DEMANDEUR DE L'immatriculation Personne morale : _____ C18 N° de l'entreprise : _____ C19 N° de l'entreprise : _____ C20 N° de l'entreprise : _____ C21 N° de l'entreprise : _____ C22 N° de l'entreprise : _____ C23 N° de l'entreprise : _____ C24 N° de l'entreprise : _____ C25 N° de l'entreprise : _____ C26 N° de l'entreprise : _____ C27 N° de l'entreprise : _____ C28 N° de l'entreprise : _____ C29 N° de l'entreprise : _____ C30 N° de l'entreprise : _____ C31 N° de l'entreprise : _____ C32 N° de l'entreprise : _____ C33 N° de l'entreprise : _____ C34 N° de l'entreprise : _____ C35 N° de l'entreprise : _____ C36 N° de l'entreprise : _____ C37 N° de l'entreprise : _____ C38 N° de l'entreprise : _____ C39 N° de l'entreprise : _____ C40 N° de l'entreprise : _____ C41 N° de l'entreprise : _____ C42 N° de l'entreprise : _____ C43 N° de l'entreprise : _____ C44 N° de l'entreprise : _____ C45 N° de l'entreprise : _____ C46 N° de l'entreprise : _____ C47 N° de l'entreprise : _____ C48 N° de l'entreprise : _____ C49 N° de l'entreprise : _____ C50 N° de l'entreprise : _____ C51 N° de l'entreprise : _____ C52 N° de l'entreprise : _____ C53 N° de l'entreprise : _____ C54 N° de l'entreprise : _____ C55 N° de l'entreprise : _____ C56 N° de l'entreprise : _____ C57 N° de l'entreprise : _____ C58 N° de l'entreprise : _____ C59 N° de l'entreprise : _____ C60 N° de l'entreprise : _____ C61 N° de l'entreprise : _____ C62 N° de l'entreprise : _____ C63 N° de l'entreprise : _____ C64 N° de l'entreprise : _____ C65 N° de l'entreprise : _____ C66 N° de l'entreprise : _____ C67 N° de l'entreprise : _____ C68 N° de l'entreprise : _____ C69 N° de l'entreprise : _____ C70 N° de l'entreprise : _____ C71 N° de l'entreprise : _____ C72 N° de l'entreprise : _____ C73 N° de l'entreprise : _____ C74 N° de l'entreprise : _____ C75 N° de l'entreprise : _____ C76 N° de l'entreprise : _____ C77 N° de l'entreprise : _____ C78 N° de l'entreprise : _____ C79 N° de l'entreprise : _____ C80 N° de l'entreprise : _____ C81 N° de l'entreprise : _____ C82 N° de l'entreprise : _____ C83 N° de l'entreprise : _____ C84 N° de l'entreprise : _____ C85 N° de l'entreprise : _____ C86 N° de l'entreprise : _____ C87 N° de l'entreprise : _____ C88 N° de l'entreprise : _____ C89 N° de l'entreprise : _____ C90 N° de l'entreprise : _____ C91 N° de l'entreprise : _____ C92 N° de l'entreprise : _____ C93 N° de l'entreprise : _____ C94 N° de l'entreprise : _____ C95 N° de l'entreprise : _____ C96 N° de l'entreprise : _____ C97 N° de l'entreprise : _____ C98 N° de l'entreprise : _____ C99 N° de l'entreprise : _____ C100 N° de l'entreprise : _____	02. Parc 03. IMMATRICULATION 1. Siens 2. Siens (personnel) 3. L'Etat/Externe 4. Externe 5. Autre 6. Sans valeur (ONG) 7. Sans valeur (Bénéficiaire) 8. Sans valeur (Externe) 9. Externe 10. Externe (L'Etat) 11. Sans valeur (L'Etat) 12. Externe (L'Etat) 13. Externe (L'Etat) 14. Externe (L'Etat) 15. Externe (L'Etat) 16. Sans valeur (L'Etat)
--	---

04. Informations complémentaires 04.1 N° de l'entreprise : _____ 04.2 N° de l'entreprise : _____ 04.3 N° de l'entreprise : _____ 04.4 N° de l'entreprise : _____ 04.5 N° de l'entreprise : _____ 04.6 N° de l'entreprise : _____ 04.7 N° de l'entreprise : _____ 04.8 N° de l'entreprise : _____ 04.9 N° de l'entreprise : _____ 04.10 N° de l'entreprise : _____ 04.11 N° de l'entreprise : _____ 04.12 N° de l'entreprise : _____ 04.13 N° de l'entreprise : _____ 04.14 N° de l'entreprise : _____ 04.15 N° de l'entreprise : _____ 04.16 N° de l'entreprise : _____ 04.17 N° de l'entreprise : _____ 04.18 N° de l'entreprise : _____ 04.19 N° de l'entreprise : _____ 04.20 N° de l'entreprise : _____ 04.21 N° de l'entreprise : _____ 04.22 N° de l'entreprise : _____ 04.23 N° de l'entreprise : _____ 04.24 N° de l'entreprise : _____ 04.25 N° de l'entreprise : _____ 04.26 N° de l'entreprise : _____ 04.27 N° de l'entreprise : _____ 04.28 N° de l'entreprise : _____ 04.29 N° de l'entreprise : _____ 04.30 N° de l'entreprise : _____ 04.31 N° de l'entreprise : _____ 04.32 N° de l'entreprise : _____ 04.33 N° de l'entreprise : _____ 04.34 N° de l'entreprise : _____ 04.35 N° de l'entreprise : _____ 04.36 N° de l'entreprise : _____ 04.37 N° de l'entreprise : _____ 04.38 N° de l'entreprise : _____ 04.39 N° de l'entreprise : _____ 04.40 N° de l'entreprise : _____ 04.41 N° de l'entreprise : _____ 04.42 N° de l'entreprise : _____ 04.43 N° de l'entreprise : _____ 04.44 N° de l'entreprise : _____ 04.45 N° de l'entreprise : _____ 04.46 N° de l'entreprise : _____ 04.47 N° de l'entreprise : _____ 04.48 N° de l'entreprise : _____ 04.49 N° de l'entreprise : _____ 04.50 N° de l'entreprise : _____ 04.51 N° de l'entreprise : _____ 04.52 N° de l'entreprise : _____ 04.53 N° de l'entreprise : _____ 04.54 N° de l'entreprise : _____ 04.55 N° de l'entreprise : _____ 04.56 N° de l'entreprise : _____ 04.57 N° de l'entreprise : _____ 04.58 N° de l'entreprise : _____ 04.59 N° de l'entreprise : _____ 04.60 N° de l'entreprise : _____ 04.61 N° de l'entreprise : _____ 04.62 N° de l'entreprise : _____ 04.63 N° de l'entreprise : _____ 04.64 N° de l'entreprise : _____ 04.65 N° de l'entreprise : _____ 04.66 N° de l'entreprise : _____ 04.67 N° de l'entreprise : _____ 04.68 N° de l'entreprise : _____ 04.69 N° de l'entreprise : _____ 04.70 N° de l'entreprise : _____ 04.71 N° de l'entreprise : _____ 04.72 N° de l'entreprise : _____ 04.73 N° de l'entreprise : _____ 04.74 N° de l'entreprise : _____<

Assurez-vous que le vendeur vous remet tous les documents officiels pour l'immatriculation.

Attention : la demande d'immatriculation (formulaire rose) n'est valable que 2 mois après la date du dernier passage au contrôle technique.

Si ce délai est dépassé, le véhicule devra repasser une inspection complète

4.3 L'authentification

[illegible]

Numéro VIN : Contrôlez la concordance entre le numéro gravé sur la carrosserie et celui des documents.

Vendeur : Vérifiez que son identité correspond bien au nom sur le certificat d'immatriculation.

Certificat : Exigez impérativement les deux volets originaux ("Maison" et "Voiture").



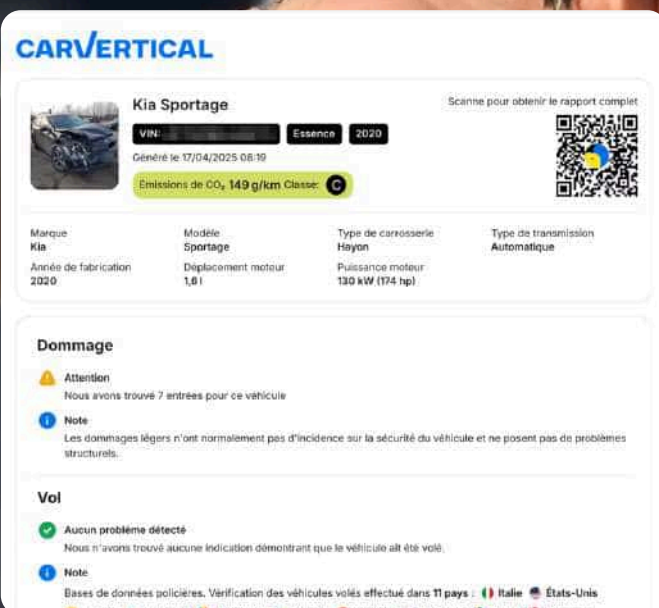
Le COC (Certificat de Conformité Européen) est obligatoire pour tous les véhicules immatriculés après 1996.

Assurez-vous que le vendeur vous le fournit, car sa demande auprès d'un concessionnaire est très coûteuse (souvent plusieurs centaines d'euros)



Le rapport de contrôle technique est une mine d'informations : il détaille les éventuelles remarques (corrosion, usure mineure) et les dommages subis par le véhicule.

Une lecture attentive vous permet
d'anticiper les frais à venir ou de
détecter des réparations mal effectuées.



Ne laissez aucune place au doute.
Analysez l'historique complet de votre
véhicule via plus de 1000 sources
mondiales.

C'est l'outil indispensable pour repérer une voiture accidentée puis maquillée pour la vente.

🎁 -20% avec le code « Carlazer » sur votre rapport !

4.7 Les entretiens

Belgique

FACTURE

20170 12-07-2011

ARTICLE	DESCRIPTION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	%	REMARQUE
1	ENTRETIEN 1000000	1	10,00	4	
2	JOINT TORIL	1	10,00	4	
3	HUILE SPECIFIQUE OPEL 100%	5,4	10,00	4	
4	FILTRE HUILE	1	14,10	4	
5	FILTRE AIR	1	14,10	4	
6	COQUELLET AUTOSUPPLAIS REPRODUCTION	1	2,50	4	
7	ORGANIQUE - 37"	1	3,25	4	
8	LIQUIDE LAVE-GLACE / ELF GLASS CLEAN - 20"	2,5	2,12	4	
9	PARTICIPATION ENLEVEMENT ECOLOGIQUE DES DECHETS	1	2,35	4	
10	Mati d'oeuvre Prelevement, temps naturel et	70	54,30	4	

TOUTES LES FACTURES SANS AUCUNE EXCEPTION SONT A PAYER AU GRAND COMPTANT A LA REMISE DES CLES (A partir de votre prochaine facture, à défaut un bonnet n° 18.15-E sera facturé)

Demandez systématiquement les factures d'entretien pour vérifier le soin apporté au véhicule.

Contrôlez la régularité des révisions : en règle générale, une vidange s'effectue tous les 15 000 km.

Un carnet d'entretien à jour et des factures détaillées sont les meilleures preuves d'une mécanique préservée.

4.8 Les doc. de bord



Réclamez les documents de bord originaux livrés à la sortie d'usine.

Ils contiennent les notices d'utilisation indispensables et des informations techniques spécifiques à votre modèle pour en maîtriser toutes les fonctionnalités.

4.9 Les clés



La plupart des véhicules sont livrés avec deux clés.

Assurez-vous d'avoir le double et testez les deux : verrouillage à distance, serrures physiques et démarrage.

La reproduction d'une clé moderne est très onéreuse ; si le double manque, utilisez cet argument pour négocier le prix.

Si vous êtes arrivé au bout de cette check-list sans que le vendeur ne transpire trop, c'est que vous tenez peut-être la perle rare.

Bonne route !



Vous avez fait le job, la sécurité est au rendez-vous, le budget est maîtrisé. Bravo, vous n'êtes plus un simple acheteur, vous êtes un expert ! Il ne vous reste plus qu'à profiter de la route. Félicitations !